

# Introduction. Des rapports entre argent et démocratie

PATRICK TURMEL, *Professeur à l'Université Laval,*  
*Cotitulaire de la Chaire La philosophie dans le monde actuel*

La menace que font peser les inégalités économiques sur la vie démocratique est souvent présentée comme une évidence par les penseurs progressistes. C'est pourtant une conclusion qui ne va pas de soi et qui mérite d'être interrogée. Notons déjà que, peu importe son revenu ou son capital, chaque citoyenne et chaque citoyen profite des mêmes droits politiques, notamment un droit de vote inaliénable, qui se traduit par une voix dans l'urne dont le poids ne varie pas en fonction des caractéristiques socio-économiques de la personne qui vote. En quoi, donc, l'argent peut-il être un facteur de perturbation des idéaux démocratiques? À l'automne 2021, mon séminaire de recherche était dédié à cette question du rapport entre argent et démocratie et nous cherchions ensemble, avec les étudiantes et les étudiants, à mieux comprendre et à examiner les raisons de craindre l'influence de la sphère économique sur la sphère politique.

Nous nous sommes penchés à cette fin sur un certain nombre de thèses mobilisées dans la littérature philosophico-politique pour qualifier la démocratie – égale opportunité d'influence politique, capacité de décision souveraine et collective, nécessité d'un monde commun auquel chaque citoyenne et chaque citoyen s'identifie – qui nous auront permis de formuler quelques hypothèses à propos de la relation entre inégalités économiques et liberté politique. Car, évidemment, chaque conception de la démocratie offre des interprétations différentes – mais non-exclusives – du problème de l'argent en démocratie. Une conception majoritaire de la démocratie, qui conçoit l'élection comme

moment démocratique par excellence, ne parvient pas aux mêmes conclusions eu égard à l'influence du pouvoir économique sur la chose publique qu'une conception délibérative et participative, davantage attachée à la formation de l'opinion publique *entre* les élections.

Le séminaire fut aussi l'occasion de nous pencher sur quelques débats récents en philosophie politique, qui permettent d'éclairer ce problème du rapport de l'argent et de la démocratie. Par exemple, nous nous sommes intéressés au débat récent et en cours sur le limitarisme, soit sur la question de savoir si on peut être *trop* riche, et donc si une limite devrait être imposée, *pour des raisons démocratiques*, au revenu pouvant être gagné ou au capital pouvant être détenu par un citoyen ou une citoyenne. Réfléchissant à partir de la thèse de la nécessité d'une authentique communauté politique où chacun doit se reconnaître comme l'égal de l'autre, nous nous sommes aussi demandés si l'argent pouvait participer à la création d'un fossé entre des membres de classes sociales différentes qui ne se reconnaissent plus comme faisant partie d'un seul et même monde.

Ainsi, nous avons fait l'hypothèse que l'interdépendance démocratique, la reconnaissance et les bases sociales du respect de soi peuvent également être sapées par les inégalités économiques. C'est dans cet esprit que Sacha-Emmanuel Mossu s'intéresse dans le premier article de ce dossier thématique à la façon dont les inégalités socio-économiques minent la solidarité, en prenant appui sur l'idée ancienne d'amitié civique. Mossu cherche ainsi à démontrer que les inégalités génèrent de la stratification sociale, qui rend difficile la création d'une véritable amitié civique entre des citoyennes et des citoyens provenant de classes sociales différentes. Dans ce contexte, la réelle égalité politique, au fondement de la démocratie, se verrait largement empêchée par un contexte social fortement inégalitaire.

Dans cette optique, où le contexte social est mis en lumière, la philosophe Iris Marion Young nous aura permis de mieux comprendre la part importante des inégalités économiques résultant de ce qu'elle

appelle des injustices structurelles, qui exposent certains groupes ou certaines personnes au risque de la précarité et de l'exploitation. La dimension «structurelle» est ici importante. Ces injustices ne résultent pas nécessairement d'une volonté mauvaise de dirigeants politiques ou du manque de responsabilisation des personnes affectées, mais d'un processus social qui échappe en bonne partie au contrôle des individus, pris isolément. Reprenant cette notion à son compte, mais enrichie de la perspective des éthiques du *care*, Romane Marcotte présente dans son article une réflexion sur les inégalités de soin chez les enfants. Les injustices structurelles, nous explique-t-elle, contraignent le développement chez certains enfants des dispositions nécessaires à une citoyenneté active, garante d'une saine démocratie. Une autre façon pour les inégalités économiques de se traduire en inégalités politiques.

L'enjeu de la liberté d'expression nous a également occupé : limiter l'usage de l'argent en démocratie ne revient-il pas à limiter le droit de s'exprimer et d'user à notre guise de notre propriété ? N'y a-t-il pas là un risque *démocratique* de vouloir contraindre le recours à l'usage de ressources privées dans l'espace public ? Ce sont des questions légitimes, qui alimentent certains discours de justification des inégalités économiques, sur lesquels il fallait également se pencher. C'est ce que fait Antoine Lemelin dans son article critique du langage méritocratique. La méritocratie a longtemps été vue par les démocrates comme un projet élitiste et anti-démocratique. Ce n'est que dans les dernières décennies qu'elle en est venue à s'imposer comme un principe indissociable des valeurs démocratiques : non seulement la méritocratie concorderait parfaitement avec l'idéal libéral des droits individuels, mais elle encouragerait également l'éducation, le dépassement de soi et la mobilité sociale. Dans cet article, Lemelin nous invite toutefois à revenir aux intuitions des premiers démocrates et démontre que la méritocratie ne parvient à justifier les inégalités économiques qu'au prix des principes fondamentaux de la démocratie.

La philanthropie en démocratie est un autre problème qui nous aura occupé. On s'inquiète en effet souvent du pouvoir politique pouvant être détenu par de grands philanthropes, dont les dons peuvent avoir une influence indue sur les orientations collectives. Là encore, il n'est pourtant pas si évident que l'argent soit un obstacle à la vie démocratique. Pour certains, la philanthropie est même un outil anti-paternaliste qui peut encourager le pluralisme et promouvoir la vie associative, essentiels à la liberté politique. C'est ce thème qui est abordé par Thierry Labrie-Girard, dans un article où il suggère que la philanthropie n'est démocratiquement justifiée qu'en tant qu'elle participe à ce qu'il appelle l'*empowerment* politique, soit au renforcement ou à l'accroissement du pouvoir d'influence politique des membres de la communauté civique.

Enfin, Mathieu Verret offre une réflexion sur plusieurs de ces thèmes par le truchement de la théorie de la démocratie développée par le philosophe Claude Lefort, dont l'approche phénoménologique et relationnelle permet de penser à nouveaux frais non seulement la question du pouvoir politique, mais celle du pouvoir économique. Penseur du politique (par opposition à *la* politique, domaine des sciences sociales), Lefort s'intéresse à la façon dont les repères symboliques du monde social s'élèvent en principe et s'institutionnalisent. Ainsi entendu, on voit toute la pertinence de ce cadre pour penser le rapport entre les pouvoirs économique et politique, qu'il n'a pourtant jamais traité directement. L'article de Verret nous permet donc de tisser des liens entre Lefort et nos questionnements, contribuant de ce fait à enrichir la réflexion sur argent et démocratie.

En terminant, je remercie les étudiantes et étudiants qui ont fait du séminaire de philosophie politique un lieu inspirant pour le travail collectif, en particulier Sacha, Romane, Antoine, Thierry et Mathieu, qui ont également accepté de participer à ce dossier thématique, ainsi que Myriam Côté et Arnaud Dufour, à la co-direction de la revue *Phares*, pour leur accueil et pour tout le temps et l'énergie impliqués par la production d'une publication scientifique comme celle-ci.